

<https://www.fakirpresse.info/La-democratie-locale-pour-les-nuls>



La démocratie locale pour les nuls

- Le Journal - Décrypter -



Date de mise en ligne : mercredi 1er novembre 2006

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

« C'est de la concertation que se nourrit la démocratie. »

Cette déclaration d'Hubert Henno à Amiens-Ville, en décembre 2004, devait servir de devise au Plan Local d'Urbanisme. Adopté en janvier, démarré cette année, le PLU apparaît d'ores et déjà comme un modèle de « concertation ». La preuve par l'exemple dans le quartier de la gare...

Fakir s'associe à la mairie d'Amiens pour offrir « *Un manuel de démocratie locale à l'usage des élus (ou comment imposer ses projets tout en répétant le mot dialogue)* ». Voici un petit cours, à partir du chantier de la gare, en sept leçons :

1 - Financer une étude d'impact

D'abord, ce sont les experts qui planchent. Et qui analysent, en l'occurrence, comment libérer la gare ? « *Trois solutions étaient envisagées, énumère Carole Prompsy, une habitante : soit un passage souterrain pour les voitures, soit un contournement derrière la SNCF, soit par une route derrière les cinémas. Sur ce dernier projet, le Commissaire enquêteur avait émis des réserves à l'époque. Notre Comité de quartier était également défavorable et attendait les budgets comparés.* »

Qu'importe ces grincheux : la mairie réécrit ses conclusions... favorables à une voie derrière le Gaumont !

2 - Réaliser une enquête publique

Pas de « *démocratie locale* » sans, ensuite, une « *enquête publique* ». Et là, le panel des choix est bien sûr rétréci : « *Dans le questionnaire, poursuit Carole Prompsy, on ne devait se prononcer que sur l'idée retenue par la ville : était-on pour ou contre la route derrière les cinémas ? Ils avaient évacué d'office le passage souterrain. Nous, on a fait circuler une pétition dans le quartier et on a recueilli plus de deux cents signatures.* »

Des opposants demeurent, en nombre ? C'est normal : la « *concertation* » ne fait que commencer, elle devrait bientôt les épuiser...

3 - Multiplier les réunions publiques

« *Il faut voir le nombre de réunions organisées !, témoigne un membre du Comité de Quartier. Surtout pour n'apporter aucune information : combien de fois on leur a réclamé le coût des autres projets ? On n'a jamais obtenu de réponses. Le tout, c'est de nous faire avaler la couleuvre. Moi, j'appelle ça Â« les vendredi de l'angoisse Â» : qu'est-ce qui va nous tomber sur la tête ?* »

Les contestataires, bénévoles, finiront bien par s'user...

4 - Démarrer les travaux à l'improviste

Malgré cette profusion de débats, on oublie de prévenir les riverains : « *Un jour de janvier, les travaux derrière la maison ont commencé. Les murs se sont mis à vibrer, tout tremblait, jour et nuit. On ne dormait plus, personne ne nous avait avertis d'une telle onde de choc.* » Rue de la Contrescarpe, Carole Prompsy n'est pourtant pas la plus touchée : « *Quelques fissures, ça et là, mais rien à côté des habitations plus bas, faut voir les lézardes...* »

Que répond alors Amiens-Aménagement ? « *Techniquement, on ne peut pas faire autrement.* »

5 - Etre aux petits soins

Un obstacle apparaît, néanmoins, sur la route bien tracée de cette « *démocratie locale* » : le *Courrier picard*, qui rapporte les plaintes des habitants. Aussitôt, les élus rappiquent et font les gentils : « *Brigitte Fouré est venue nous voir, elle a proposé de payer des nuits d'hôtel. On recevait une lettre tous les trois jours, avec les horaires des travaux. On nous a aussi invités à un méchoui sur le chantier, et même de Robien a organisé une réception pour nous au Gaumont.* »

Il a juste négligé de les convier pour un dîner à son ministère...

6 - Promettre, toujours promettre

Lors de cette rencontre (devant les médias...), la Mairie promet à tire-larigot : « *nous proposons de nettoyer tous vos murs, de les jointer... les travaux d'isolation [des double-vitrages] commenceront dans la première semaine d'août... l'ensemble des dégâts causés sur les habitations sera indemnisé à la fin du chantier...* » (*Courrier Picard*, 19/06/06).

Mais sitôt les journalistes partis, aucun mur n'est « *nettoyé* » ni « *jointé* », personne ne bénéficie de double-vitrage, et Gilles de Robien n'accordera des indemnités, finalement, qu'à ceux qui porteront plainte et remporteront leur procès...

7 - Payer cher un avocat

Car voilà la démonstration que notre « *démocratie locale* » fonctionne à merveille : tous ces palabres s'achèvent devant les magistrats ! Un « *collectif de riverains* » envoie un avocat devant le Tribunal Administratif pour une « *extension d'expertise* », Amiens Aménagement a saisi le TA en retour pour que soit nommé un expert judiciaire, l'association de lutte pour l'environnement en Picardie a déposé un référé, tandis que l'association des habitants d'Amiens Métropole envisage un recours contre la verrière, etc.

Si pareille « *concertation* » se poursuit, il faudra envoyer, d'urgence, des juges supplémentaires à Amiens...

(article publié dans *Fakir* N°30, octobre 2006)